

LIEU

En région

Etablissement responsable :

EHESP École des hautes études en santé publique

Avenue du professeur Léon Bernard

CS 74312 – 35043 Rennes Cedex

DURÉE

Nombre d'heures en présentiel : **124 heures**

Nombre d'heures e-learning : **50 heures**

Nombre d'heures en équipe : **50 heures**

Nombre d'heures au total : **224 heures**

DATES

Se renseigner auprès des ARS et des Formateurs Relais

TARIF

Pas de frais d'inscription pour les participants.
Prise en charge par l'ARS concernée.

NOMBRE DE PLACES

En fonction des régions concernées au regard
des besoins territoriaux

CANDIDATURE

Pré-sélection sur dossier de candidature à
déposer auprès de l'ARS avec un CV et une lettre
de motivation.

Les candidats retenus lors de la pré-sélection sont,
si besoin, auditionnés au cours d'un entretien de
30 mn par l'ARS, des partenaires régionaux ou des
formateurs relais. Les candidatures sont validées
par l'EHEP.

Pour les candidats relevant des conditions à titre
dérogatoire, un dossier de demande de validation
des acquis personnels et professionnels devra
être joint au dossier de candidature (modèle de
dossier VAPP EHESP fourni avec le dossier de
candidature). Il sera examiné par le COPIL régional
et l'EHEP.



L'ARS de votre région
est **votre interlocuteur**
pour la gestion de votre
candidature

Pré-sélection sur dossier
de candidature à déposer
auprès de l'ARS, composé des
pièces suivantes :

- CV
- Lettre de motivation

Date limite de dépôt des
candidatures/ou sélection en
fonction des régions

Retrouvez l'offre de formation continue
de l'EHEP sur notre site :

formation-continue.ehesp.fr



DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DE)

Parcours de santé et intégration des services sur les territoires



Programme d'amélioration continue du travail en équipe

COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES (DE PACTE soins primaires)

MENTION CPTS

Les +

- Vous bénéficiez d'une **formation financée et soutenue par l'ARS** dans le cadre de sa politique d'accompagnement des soins primaires menée avec ses partenaires professionnels
- Vous avez accès à des **modules d'e-learning**, à partir des productions d'**experts pour vous guider**
- Vous obtenez un **diplôme de l'EHEP**
- Vous bénéficiez d'un **suivi individualisé et d'un accompagnement des Formateurs Relais**
- Vous **rencontrez d'autres coordinateurs** de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires et partagez vos expériences



5 modules



En région



Calendrier
auprès de l'ARS

D.E. COORDINATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS

Le programme PACTE soins Primaires porté par l'EHESP participe à l'adaptation de l'offre de soins de proximité aux nouveaux besoins de santé de la population dans une approche pluriprofessionnelle et au bénéfice d'un parcours de santé de qualité. Le développement des exercices coordonnés, qu'ils prennent la forme de maisons ou centres de santé et plus récemment des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, s'inscrit dans cette évolution générale. Ces nouveaux modes d'exercice et d'organisation ne garantissent pas pour autant un travail en équipe, une évolution des pratiques et, in fine, une meilleure réponse aux besoins des patients et de la population.

C'est pourquoi en lien avec le Ministère de la santé et en partenariat avec les ARS et les fédérations professionnelles (Avec Santé, FNCS, FCPTS), l'EHESP développe ce parcours diplômant afin d'apporter les réponses aux besoins d'acquisition de compétences des professionnels en charge d'accompagner les équipes, d'impulser et de structurer de nouvelles pratiques et organisations professionnelles au sein de leur territoire.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation doit permettre de :

- Se positionner au sein de leur équipe comme coordinateur et de contribuer à la gestion de la structure ;
- Organiser la mise en œuvre du projet de santé de leur équipe ;
- Inscrire ce projet de santé dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue du parcours de formation, les participants seront notamment capables, en appui à leur équipe, de :

- Conduire un projet de santé en lien avec les différentes parties prenantes (acteurs du territoire, autres professionnels de santé, patients, familles, financeurs et politiques) dans le cadre des politiques publiques et en réponse aux besoins de la population ;
- Soutenir de nouvelles pratiques pluri-professionnelles, par des procédures et outils de travail partagés au sein des collectifs ;
- Organiser l'amélioration du service rendu aux patients et à la population desservis, notamment à travers des démarches de responsabilité populationnelle et d'intégration des acteurs.



PUBLIC VISÉ

Professionnels en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation : coordinateurs en CPTS.



PRÉREQUIS

Etre intégré.e à une équipe. Dérogation sur dossier pour les professionnels en cours de recrutement en équipe.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le Parcours de formation se compose :

- De séminaires présentiels en région pendant lesquels sont travaillées des thématiques spécifiques à partir de l'expérience de l'apprenant.
- De travaux réalisés au sein de l'équipe du coordinateur, aboutissant à la réalisation de documents traceurs.
- La consultation des ressources e-learning.
- Les apprenants bénéficient de :
 - o l'accompagnement d'un FR
 - o partage d'expérience et retour d'expérience en séminaire régional.



ÉVALUATION/ VALIDATION

- Participer aux séminaires présentiels régionaux identifiés comme faisant partie du parcours de formation visé ;
- Utiliser les ressources mises à leur disposition par l'EHESP sur la plateforme de formation PACTE ;
- Elaborer les productions écrites attendues et les déposer sur la plateforme PACTE ;
- Rédiger un mémoire analysant une démarche mise en œuvre au sein de son équipe. La production est suivie d'une soutenance (1 heure) devant un jury régional.



EQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable : Béatrice ALLARD-COULAN, médecin généraliste MSP Vaunoise, CPTS Brocéliande
 Coordinatrice : Maryline CHEGUILLAUME, pactesoinsprimaires@ehesp.fr
 Chargé de projets : Emmanuel VANNIER
 Ingénieurs pédagogiques : Guillaume CARIO, Claire PUNTELLI
 Responsable Observatoire : François-Xavier SCHWEYER, sociologue département sciences humaines et sociales EHESP
 Chargée d'études : Sabrina ARNAL
 Assistante : Christine GRENON



PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Le Diplôme d'Etablissement Coordinateur de regroupements pluri professionnels de soins primaires mention CPTS s'organise autour de 5 modules obligatoires.

5 MODULES OBLIGATOIRES

DECRYPTAGE

Objectifs pédagogiques

- Découvrir et comprendre l'univers dans lequel se construit la CPTS
- Connaitre l'écosystème de santé
- Repérer les institutions et leurs rôles
- Appréhender et planifier les étapes de construction de la CPTS

PROJET DE SANTE

Objectifs pédagogiques

- Identifier les grandes étapes de la mise en œuvre du Projet de Santé
- Définir le Projet de Santé
- Comprendre et mettre en œuvre les modalités de la gestion de projet
- Identifier les missions de la CPTS
- Expliquer les axes de l'ACI CPTS

DYNAMIQUE COLLECTIVE

Objectifs pédagogiques

- Identifier les acteurs de la CPTS : usagers/professionnels de santé du territoire/les dispositifs agissant sur le territoire/établissements de santé et médico sociaux /partenaires non Professionnels de Santé du territoire/ partenaires institutionnels
- Savoir poser un cadre de fonctionnement de la dynamique collective
- Accompagner l'équipe à la planification, construction et réalisation de ses projets
- Coordonner l'activité de la gouvernance
- Expliquer les obligations liées à la vie associative
- Utiliser des outils de prévention et médiation des conflits
- Connaitre les fondamentaux d'une stratégie de communication

PRISE DE FONCTION

Objectifs pédagogiques

- Se positionner en tant que coordinateur(trice) au sein de l'équipe : identifier et définir le fonctionnement de la gouvernance :
 - » Les organes de la CPTS et documents socles
 - » Positionnement et communication
- La fiche de poste du coordinateur
- Animer la vie associative de la CPTS : mise en place du fonctionnement de la vie associative, susciter l'adhésion des professionnels, adopter une posture facilitatrice
- Gestion budgétaire : enjeux et outils de la gestion budgétaire, comprendre l'ACI et le dialogue de gestion, préparer un budget prévisionnel
- Gestion des Ressources Humaines : les fondamentaux du droit du travail, droits et devoirs de l'employeur et des salariés, les conditions de la réussite au travail
- L'environnement numérique du coordinateur

MISE EN OEUVRE DES MISSIONS

Objectifs pédagogiques

- Définir les Soins Non Programmés, connaitre les dispositifs concourant à l'accès aux soins
- Aborder la démarche parcours
- Identifier les étapes de mise en œuvre d'une action territoriale de prévention promotion de la santé.
- Identifier les enjeux aboutissant à la rédaction d'un plan de crise.

Programme sous réserve de modification